



Attention, risque de chute de palmiers infestés

Entre 2014 et 2017, plusieurs cas de chutes de palmiers sur la voie publique dues au charançon rouge ont été officiellement enregistrés en Languedoc-Roussillon et en PACA.

Les chutes de palmes ou de palmiers complets peuvent générer d'importants dégâts voire occasionner des **accidents de personnes graves**.

D'autres pays comme l'Espagne signalent ces incidents. L'Italie recense également des phénomènes similaires où un décès est à déplorer suite à la chute d'un palmier sur la voie publique (Catane).

Ces dégâts sont la conséquence de galeries et de cavités creusées par le ravageur au sein du stipe et peu visibles de l'extérieur.

De plus, des palmes peuvent tomber au sol lorsque la couronne est affaïssée.



1. Cas d'un *Phoenix canariensis* en PACA (département des Alpes-Maritimes)
2. Cas d'un *Phoenix canariensis* en Languedoc-Roussillon (département de l'Hérault)
3. Cas d'une tête de *Phoenix dactylifera* en Italie (Catane)

La lutte contre le charançon rouge du palmier est **obligatoire** (cf. arrêté du 21 juillet 2010 modifié). En cas de chute de palmiers infestés par le charançon rouge sur la voie publique, les municipalités peuvent être tenues responsables des conséquences.

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

DRAAF-SRAL PACA

Téléphone : 04.13.59.36.00

Site web : www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr

FREDON PACA

Téléphone : 04.94.35.22.84

Site web : www.fredonpaca.fr